



A Monsieur Vincent Favrichon  
DRAAF Bourgogne Franche-Comté  
4, Rue Hoche  
21000 Dijon

**Objet : Préavis de grève rentrée 2018**

A Dijon Le 12 juillet 2018

Monsieur Directeur Régional de l'Agriculture,

Par la présente, le SNETAP-FSU et la CGT Agri de Bourgogne Franche-Comté dépose un préavis de grève pour les 2 premières semaines de la rentrée scolaire 2018-2019, soit du lundi 3 septembre au vendredi 14 septembre 2018. Ce choix responsable mais déterminé vise à laisser à la négociation toutes ses chances d'aboutir.

**En dépit d'une forte mobilisation des personnels en cette fin d'année scolaire (boycott de nombreux conseils d'administration, mouvement massif de refus de répondre aux convocations d'examen et blocages d'une douzaine de centres de corrections sur l'ensemble du territoire national), force est de constater l'absence de réponses de nature à conforter nos établissements de la part de Monsieur le Ministre de l'Agriculture.**

Par suite, les personnels de notre région demeurent particulièrement inquiets quant au devenir :

- du budget consacré à l'Enseignement Agricole Public à l'aune de conditions de rentrée 2018 tendues et des perspectives 2019 plus qu'incertaines ;
- des filières générales et technologiques de nos lycées, dont le recrutement en l'état de la réforme du bac risque d'être significativement affaibli ;
- du financement et donc de l'offre de nos CFA publics, notamment de nos classes et sections à 12 apprentis et moins ;
- de nos lycées professionnels et antennes rurales, à l'image du LPAH de Moissac en Occitanie dont l'existence même demeure posée...

**Cette situation particulièrement anxiogène pour nos établissements, leurs personnels comme leurs usagers ne saurait perdurer davantage.** Nous exigeons des garanties et des perspectives d'avenir à la mesure des enjeux de société auxquels l'Enseignement Agricole Public doit demeurer en mesure de répondre.

Plus particulièrement en Bourgogne Franche -Comté, le Snetap/fsu et la Cgt agri dénoncent les fermetures de classes à la rentrée 2018 au LEGTA De Quetigny et à l'ENILBIO de Poligny. Ces fermetures, certes parfois liées à un recrutement fragile, sans concertation, ne laissent aucune chance à ces 2 établissements et mettent en péril leur bon fonctionnement..

D'autre part, lors des CTREA conjoints Bourgogne-Franche Comté du 5 Juin 2018, les données AFFELNET des voeux<sup>1</sup> montrent que plus de 350 élèves ayant choisi l'Enseignement Agricole Public en 2017/2018 n'ont pas été acceptés du fait du plafonnement des seuils.

Les personnels de la région Bourgogne-Franche-Comté, en leur qualité d'agents publics, sont déterminés à ne pas renoncer à leurs missions ! **Aussi, sans réponse satisfaisante de la part de Monsieur le Ministre, ce sera la grève. Les personnels des établissements de la région de Bourgogne Franche Comté arrêteront alors les modalités de cette grève. C'est l'objet de ce préavis qui couvre la première quinzaine du mois de septembre**

**Pour le SNETAP-FSU et la CGT Agri de Bourgogne- Franche-Comté**  
Evelyne Goulian